



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 19 FEVRIER 2026

Date de convocation :

06/02/2026

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 24

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf février à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Françoise CRISTOFOL, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Thierry COMES, Damien OTON, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Yasine SEBAHOUI, Mellissa OBBIH, Béatrice GONZALEZ, Frédéric CRAVO, Valérie CRIBEILLET **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Armande IGLESIAS (pouvoir à Evelyne FUENTES).

Absents : Marielle ALONSO, Danielle POUDADE, Jean-Philippe LECOINNET, Bernard COURCELLE, Matias ROBIN,

M. Alain DOMENECH a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026/17 : PARTICIPATIONS 2026 AUX DIFFÉRENTS SYNDICATS ET ASSOCIATIONS AUXQUELS ADHÈRE LA COMMUNE D'ILLE SUR TET.

M. le Maire explique qu'il est nécessaire de valider les participations à verser à chaque syndicat ou association auquel la commune est membre.

NOM DU SYNDICAT	DATE ADHESION	2026
PETITES CITES DE CARACTERE	17/02/2022	5 689,38 €
SYDEEL ACHAT ELECTRICITE	12/02/2020	840,00 € (estimation)
SYDEEL BORNES ELECTRIQUE	11/02/2016	450,00 €
SYDEEL 66	26/02/2015	2 814,00 €
CANIGOU GRAND SITE	2014	20 257,20 €
SYNDICAT NAPPES SOUTERRAINES	2012	2 209,68 €
SPANC 66	2010	956,59 €
ASSOCIATION DES MAIRES	2009	3 002,00 €
SIP DES ASPRES	1978	8 400,00 €
SI VOIRIE Ille Sur Tet part fonctionnement	1970	52 731,25 €
SI VOIRIE Ille Sur Tet part investissement	1970	95 349,67 €
SDIS 66	Création	264 175,86 €
APVF	2005	649,60 €
AGEDI	2025	2 629,00 €
ASSOCIATION ARBRE ET PAYSAGE 66	2025	150,00 €
Total		460 304,23 €

Entendu le rapport,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Par 23 voix POUR 1 voix CONTRE

APPROUVE les montants définis ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 19 février 2026

Le Maire

William BURGHOFFER

